

COMMUNIQUE DE PRESSE

Itinéraires numériques Le Conseil national du numérique à l'écoute des préoccupations des Français

- Un débat itinérant : 7 étapes et 14 communes du 21 juin au 18 juillet
- Une première étape à partir du 21 juin dans la région de Bordeaux

20 juin 2022 - Dans la continuité de l'appel au débat lancé à l'occasion de la sortie de son ouvrage *Civilisation numérique. Ouvrons le débat !*, le Conseil national du numérique organise *Itinéraires numériques*, une série de rencontres à travers la France pour parler numérique avec les citoyens. 7 étapes sont prévues dans 14 communes grâce à l'appui d'acteurs locaux (médiateurs, tiers-lieux, élus locaux, organisateurs de rencontres et festivals, acteurs de la recherche, colonies de vacances...). Au lendemain d'une élection qui structurera la vie politique française pour les cinq années à venir et alors que le souhait d'un renouveau démocratique a été exprimé de toute part, le Conseil s'engage à démontrer par l'exemple qu'un lien plus fort entre l'Etat et les citoyens est possible.

A L'ÉCOUTE DU PLUS GRAND NOMBRE

Les enjeux liés aux technologies et aux usages numériques nécessitent un débat ouvert et collectif. Pour encourager la circulation de la parole et des initiatives à travers l'ensemble du pays, le Conseil national du numérique part à la rencontre des citoyens à travers la France.

Divers formats sont prévus pour recueillir la parole de publics variés, parmi lesquels :



- Des rencontres en pied d'immeuble dans le quartier prioritaire de Monclar avec l'association Avenir 84 et un débat avec la French Tech Provence à Avignon ;
- Un débat sur la place publique avec Café Germaine à La Roche Sur Yon ;
- Des échanges avec les bénéficiaires d'un programme de rupture de l'isolement à La Réole ;
- Des ateliers avec des jeunes, en cadre scolaire (au collège Nelson Mandela de Floirac) comme extrascolaire (colonie de vacances à Grasse, atelier sur les jeux vidéo à Draguignan) ;
- ... et toute une série d'autres rencontres qui seront précisées dans les semaines à venir.

Chacune de ces étapes est organisée avec le soutien des acteurs de terrain engagés au quotidien sur ces questions : médiateurs, élus locaux, bénévoles des associations.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ces moments d'échanges viseront à écouter les participants et à recueillir leurs ressentis et préoccupations quant à la place du numérique dans leur vie, et plus globalement sur les changements de notre société impulsés par la transition numérique. Inclusion, rapport à l'information, jeux vidéo, apprentissages, liens sociaux... les sujets abordés seront ouverts et variés.

Le Conseil s'engage ensuite à restituer les préoccupations des Français à l'issue de ces rencontres auprès des décideurs et du plus grand nombre.

Les étapes d'*Itinéraires numériques* sont rassemblées au fur et à mesure sur une carte interactive, fréquemment mise à jour et disponible [ici](#). Vous souhaitez organiser une rencontre aux côtés du Conseil ? Ecrivez à debat@cnumerique.fr.

UNE PREMIÈRE ÉTAPE EN GIRONDE DU 21 AU 23 JUIN

Pour la première étape d'*Itinéraires numériques*, le Conseil se déplace dans la région bordelaise. Le programme :

- **Mardi 21 juin : Journée avec le tiers-lieu Coeur de Bastide à Sainte-Foy-la-Grande** autour des violences en ligne et de l'inclusion numérique. Une observation des rencontres avec des écrivains publics numériques, avant un débat public autour des agressions et du harcèlement en ligne.
- **Mercredi 22 juin : Journée avec Inria et Cap Sciences Bordeaux à Floirac et le BEN (Bordeaux Ecole Numérique) à Bègles.** Participation à une matinée d'échanges avec des élèves du collège Nelson Mandela de Floirac autour de leur rapport aux enjeux numériques, puis à un atelier de codage à destination des enfants à, un Fablab de Bègles centré sur la vulgarisation des nouveaux outils numériques et la lutte contre l'e-exclusion.
- **Jeudi 23 juin : Matinée avec l'entreprise Bip Pop, ses bénéficiaires et les élus de La Réole** sur la thématique de l'isolement et de sa rupture par des dispositifs numériques.

Contact presse

Agathe Bougon – agathe.bougon@cnumerique.fr - 06 14 87 41 66

Lien vers l'ouvrage ["Civilisation numérique. Ouvrons le débat !"](#)

À propos du Conseil national du numérique

Le Conseil national du numérique est une commission consultative indépendante, chargée d'interroger la relation de l'humain au numérique prise dans toute sa complexité et de formaliser les problématiques qui y sont liées. Il vise à mettre en partage les éléments utiles à la pensée individuelle et collective ainsi qu'à la décision publique en France et en Europe. Il est composé d'un collège interdisciplinaire de 16 membres nommés par le Premier ministre et de 4 parlementaires désignés par les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale pour 2 ans. Le Conseil national du numérique est placé auprès du secrétaire d'État chargé de la transition numérique et des communications électroniques. Il est institué par le décret du 2017 modifié par le décret du 13 février 2021.